

Amis de la Vie de Saône-et-Loire (71)

Rencontre du 20 mars 2024

15 membres présents ou excusés.

Echanges sur les envois de mails et les contacts pris afin d'étoffer notre nombre de participants.

« Si on parlait de dignité » : échanges sur LA VIE n° 4071 du 13/9/2023

Lecture 1 ère page n°21 (texte en rouge)

Dignité pour fin de vie, les soins palliatifs, en 2011 affaire Nicolas Bonnemaïson, médecin urgentiste ayant décidé seul de provoquer le décès de patients.

La dignité est inscrite dans la Déclaration des Droits de l'Homme de 1948 suite atrocités de la seconde guerre mondiale.

Depuis 2011 les soins de supports recommandés dès le début de la prise en charge, afin de diminuer les effets secondaires des traitements et les effets de la maladie, sont pris en charge.

Echanges sur nos ressentis vis-à-vis des soins palliatifs :

- L : l'expérience avec son mari qui continuait de la « battre » aux échecs et le jour où elle a gagné, elle a compris la progression de la maladie.
- E. et V. : soins palliatifs aux Villandières, bonne réception, bien accueillis, enfants courant dans les couloirs, pas vu de différences avec les autres services.
- M. nous fait part de son expérience en tant que médecin. Différences entre toilettes pour les palliatifs et les autres surtout au début.
- A Chalon, les soins palliatifs peuvent être donnés à domicile.
- Ces soins auraient dû faire partie de la médecine de base.
- Beaucoup de personnels pour ces soins au détriment des autres services.
- Ceux qui ont les moyens financiers : cas d'une famille fortunée pour un autiste.
- Soins palliatifs : impuissance en médecine comme en cancérologie par le nombre de décès.
- A un ami qui a eu recours au choix de la mort assistée.
- La sédation profonde, c'est déjà donner la mort.
- La Loi LEONETTI ne suffisait pas.

Différents points de vue :

Il y a la dignité de la personne elle-même et la perception que les autres ont de cette personne.

La définition de la dignité, il y en a des millions, c'est indigne, c'est inhumain, dont l'esclavage, on enlève l'humanité, c'est de la marchandise.

Echanges avec O. sur l'esclavage ; ça faisait mal au cœur de voir les malades n'ayant pas de visite.

Les soins palliatifs sont différents d'un centre à un autre.

Hôpital Cognacq Jay Paris 15e, c'est une fondation, il y a un bâtiment à part pour les soins palliatifs, quand il fait beau, ils sortent les lits dans le jardin à l'abri.

A Chagny, l'hôpital s'occupe des soins palliatifs, ils sont vraiment bien.

La dignité, c'est l'humanité, au départ 100% ensuite ça descend, dans la dignité il y a l'humanité des personnes

JP avec les personnes en Ehpad, il fait des efforts pour aller vers elles, sacrement célébration de la réconciliation avec les mamies, on a utilisé les paroles du Christ en croix, ensuite il a été imposé les mains et donner le pardon aux mamies qui étaient ravies.

B. dont le beau-frère fait des visites à l'hôpital – A Cîteaux, lors d'une conférence, choqué par la réflexion d'un moine « est ce que l'on ne va pas contre la volonté divine avec les soins palliatifs ».

Mise en place d'une sonde en tant qu'infirmière, L. la juge indigne (pour ne pas avoir à changer souvent les draps, également sonde pour manger.

L'angoisse de partir...

Question posée par les familles, enfants et professionnels : est-ce que la Loi peut prendre la décision ?

Les soignants n'en peuvent plus...

Difficultés de voir la dignité dans une personne ne parlant plus, ne mangeant plus.

Pas facile quand on est dedans, et à côté.

Pourquoi aller prolonger la vie, laissons faire la nature.

Lecture 2e page n°23 (texte en rouge)

1er témoignage de l'humanité : les soins aux morts, un rituel qui suppose qu'il y a quelque chose après.

Même si on ne croit pas à une vie après la mort, s'occuper d'un mort c'est le respect de la personne.

Dans l'Égypte ancienne, on enterre certains morts, tous n'avaient pas droit aux Pyramides.

Si on visite La Grotte Chauvet, il y a des traces d'une exhumation.

Les Romains les brûlaient sur la croix, d'où l'indignité.

O. parle du mythe d'Antigone, celui qui a attaqué sa patrie, ne doit bénéficier de soins post mortem, toute question que pose ce mythe.

C'est mon devoir de faire comme ça, ou bien comme cela.

Ne plus avoir de soins pour ses morts c'est une indignité.

Le Père Patrick Desbois recherche les charniers nazis, actuellement il est en Ukraine

<https://www.vaticannews.va/fr/eglise/news/2022-10/ukraine-russie-crimes-tortures-pere-desbois.html>

Qui peut dire celui-ci ou celui-ci a droit ?

Est-ce que mettre le droit à l'avortement dans notre Constitution est un acte digne ? (pas notre sujet).

Lecture 3e page n°24 ; 25 (texte en rouge)

Simple lecture de ces deux pages.

Lecture 4e page n°29 (texte en rouge)

Service des incurables, les Dames du Calvaire « Le Calvaire de Paris ».

Le Christopher Hospice.

Le concept est complexe, tout dépend de quel point de vue on se place.

Le nazisme a mis le doigt sur l'indignité.

Chance d'une démocratie pour entendre toutes les opinions.

Réflexions prévues sur deux ans.

La dignité et la décence.

La dignité devant Dieu.

La dignité entraîne l'éthique.

Quelque chose imposé par la société, on ne l'accepte pas.

Comment encadrer les dérives.

Empêcher l'expérimentation.

PROCHAINE REUNION : mercredi 22 mai à CHALON SUR SAONE

Le thème : n° 4074 du 28/9 au 4/10/2023 : **Peut-on guérir du vieillissement ?** pages 18 à 28.

Le 26/06/2024 : sortie à l'Abbaye de Cîteaux (21).